



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 novembre 2008

Classement de diverses parcelles dans le Domaine Public

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 novembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 novembre 2008

Président :

M. Pascal DUFORESTEL - 1er Adjoint au Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Geneviève GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY -

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 novembre 2008

DELIBERATION D20080452

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire,

Après examen par la commission municipale compétente,

La Ville de Niort est propriétaire de diverses parcelles situées dans le Quartier Nord de la ville, acquises au titre de la procédure de l'alignement ou de voies restées dans le domaine privé communal. Ces voiries sont aujourd'hui prises en charge et entretenues par les services municipaux.

L'ensemble de ces parcelles représente une superficie totale de 3 ha 19 a 61 ca, dont le détail est listé dans le tableau annexé à la présente délibération.

Il convient de régulariser le statut de ces diverses parcelles en les incorporant dans le domaine public communal.

Cette procédure, ne portant aucunement atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies concernées, se trouve en conséquence dispensée d'enquête publique préalable en vertu de la Loi n° 2005-809 du 20 juillet 2005.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- prononcer l'incorporation de l'ensemble des parcelles, désignées dans le tableau annexe, au domaine public communal en vertu de l'article L.141-3 du code de la voirie routière, cette opération de classement ne portant pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies concernées ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes pièces nécessaires.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL